

SÉANCE ORDINAIRE DU 3 FÉVRIER 2014 À 19:30 HEURES :

À la séance ordinaire tenue le 3 février 2014 à la salle municipale, sont présents les conseillers(ères) : Diane Talbot, Éric Mageau, René Rivard, France Martel, Donald Lachance et Stanley Boucher sous la présidence de la mairesse Mme Nathalie Bresse.

Daniel St-Onge, directeur général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

Ouverture de la séance ordinaire à 19:30 heures.

Madame la mairesse déclare la séance ouverte.

2014-02-021 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

- 1. Ouverture**
 - 1.1 Ouverture
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux:**
 - 3.1 Séance ordinaire du 13 janvier 2014
- 4. 1^{ère} période de questions**
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
- 5. Ouverture, étude et/ou acceptation des soumissions**
Aucune
- 6. Information au conseil et correspondance**
 - 6.1 Dépôt de la liste de la correspondance pour le mois de janvier 2014
 - 6.2 Tirage au sort – location des salles pour la période des Fêtes décembre 2014 et janvier 2015
 - 6.3 Résultats du sondage concernant l'asphaltage de différentes rues
- 7. Rapports des comités**
 - 7.1 Finances – Subventions :
 - 7.1.1 Adoption des comptes à payer
 - 7.2 Autres comités:
 - 7.2.1 Rapport des membres du conseil de leur comité respectif.
- 8. Affaires nouvelles**
 - 8.1 Résolutions à adopter:
 - 8.1.1 Accepter la contribution pour l'année 2014 – Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie
 - 8.1.2 Congrès de la COMBEQ – Directeur des travaux publics et des services techniques
 - 8.1.3 Achat d'ameublement pour l'hôtel de ville (service des Finances)
 - 8.1.4 Achat d'équipement informatique pour la directrice des loisirs, des sports et de la culture
 - 8.1.5 Renouvellement de l'adhésion à la COMBEQ pour l'année 2014 des deux inspecteurs municipaux et du directeur des travaux publics.
 - 8.1.6 Journées de la persévérance scolaire
 - 8.1.7 Souper bénéfique – Échec au crime

9. Adoption des règlements

- 9.1 Adoption du Règlement numéro 582 – Le code d'éthique et de déontologie des élus municipaux
- 9.2 Règlement d'emprunt numéro 576
- 9.3 Adoption règlement projet final numéro 580 – Modification du règlement de zonage numéro 436 (usage temporaire)
- 9.4 Adoption règlement projet final numéro 575 – Modification du règlement de zonage numéro 436

10. Avis de motion à donner

Aucun

11. Varia affaire nouvelle

Aucune

12. 2ième période de questions

(Durée de 15 minutes et porte sur les sujets de l'ordre du jour)

13. Levée de la séance ordinaire

Prochaine séance ordinaire : Lundi le 3 mars 2014 à 19 h 30.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Stanley Boucher **ET RÉSOLU QUE** le contenu de l'ordre du jour de la séance ordinaire du 3 février 2014 soit approuvé et adopté avec un ajout au point 8.1.8 Renouvellement de l'entente Services aux sinistrés avec la Croix Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

3.1

2014-02-022 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2014 :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2014 soit approuvé et adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

4.

1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS (début : 19 h 34)
(Durée de 15 minutes et porte sur divers sujets d'ordre public)
Procédure à suivre pour poser une question

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Monsieur Bertrand Ash: Remercie les membres du conseil et les employés municipaux pour leur support à l'organisation de la course de VTT.

Madame Pierrette Hardy: Demande des informations sur le coût de la réfection du terrain de tennis, l'installation des bornes 911 et la possibilité d'avoir gratuitement seulement les chiffres.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant l'embauche de la directrice des loisirs et le salaire ;

- Mentionne qu'il y a encore un arbre dangereux qui longe le chemin Galipeau.

FIN DE LA 1^{ÈRE} PÉRIODE DE QUESTIONS À 19 H 50.

6. INFORMATION AU CONSEIL

6.1. DÉPÔT DE LA LISTE DE CORRESPONDANCE :

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose la liste de la correspondance pour le mois de janvier 2014.

6.2. TIRAGE AU SORT – LOCATION DES SALLES POUR LA PÉRIODE DES FÊTES « DÉCEMBRE 2014 » ET « JANVIER 2015 » :

Des vérifications devaient être faites avant de procéder au tirage, donc le résultat du tirage sera publié dans le prochain journal communautaire.

6.3. RÉSULTATS DU SONDAGE CONCERNANT L'ASPHALTAGE DE DIFFÉRENTES RUES :

L'asphaltage des rues se fera sur Marcheterre, des Boisés (1^{ière} partie), Chénier, Boisfranc et du Relais.

7.1.1. 2014-02-023 COMPTES À PAYER :

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la liste des comptes à payer en date du 31 janvier 2014 au montant de 86,661.27 \$ soit approuvée et que le directeur général et secrétaire-trésorier soit autorisé à procéder au paiement de ces comptes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

7.2. RAPPORT DES COMITÉS :

Madame la Mairesse Nathalie Bresse :

- Donne l'information concernant :
 - le règlement adopté à la MRC sur les éoliennes ;
 - les statistiques et le nombre de visites à l'écocentre ;
 - la composition du C.A. à la MRC et mentionne que Ascot Corner fait partie du C.A. ;
 - la prochaine rencontre il sera question du programme PDZA et son mode de financement
 - le suivi du brunch des élus organisé par la Chambre de Commerce

Madame Diane Talbot :

- Donne un compte rendu sur :
 - le Transport en commun, il devrait y avoir un abribus à l'hôtel de ville ;
 - le Transport du Bonheur, il y a 52 usagers dont 25 de façon régulière ;
 - Désire éclaircir le point au sujet du 0.05 \$ de taxation, ce n'est pas seulement pour la réfection des chemins pour le réseau routier.

Monsieur Éric Mageau :

- Donne un compte rendu du service de la voirie :

- on devrait procéder prochainement à la location d'une pelle hydraulique pour nos travaux de la prochaine année ;
- il y a des problèmes avec les boîtes aux lettres et le déneigement ; notre règlementation sera étudiée et un ajustement est à prévoir pour le prochain hiver ;
- les branches dans les fossés devront être ramassées prochainement ;
- l'étude avec Hydro-Sherbrooke sur la fluctuation du courant est en cours, les résultats vont suivre ;
- il y eu une rencontre avec le MTQ concernant la sécurité de la route 112, différents points sont en discussion avec eux.

Monsieur René Rivard :

- Donne un compte rendu des différents dossiers :
 - journal communautaire, nouveau président etc. ...
 - félicitations aux organisateurs de la course de VTT, ce fût un succès et des profits générés ;
 - l'organisation du SAE pour l'été 2014 est en marche ;
 - la prochaine assemblée annuelle de la Corporation des loisirs est le 11 février 2014.

Madame France Martel :

- Donne un compte rendu des constructions neuves :
 - le projet Mont-Blanc Phase II (chemin Biron) a été approuvé ;
 - les nouvelles constructions en 2013 ;
 - 37 pour une valeur de 7,139,500 \$
 - numéros de permis au total : 264 pour une valeur au rôle de 9,147,284 \$.

Monsieur Donald Lachance :

- Donne un compte rendu :
 - du rapport mensuel du service incendie ;
 - de la rencontre avec la Sûreté du Québec ;
 - des soirées country organisées par la FADOQ.

Monsieur Stanley Boucher :

- Donne un compte rendu :
 - des statistiques des matières résiduelles, recyclables et du compost ;
 - une journée porte ouverte au Centre de tri est prévue le 26 avril 2014 ;
 - informe sur la politique d'économie d'eau potable.

8.1.1

2014-02-024 ACCEPTATION DE LA CONTRIBUTION POUR L'ANNÉE 2014 – CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE L'ESTRIE :

ATTENDU QUE l'adhésion au Réseau biblio de l'Estrie a été acceptée au budget 2014 et que la contribution pour l'année 2014 est au montant de 12,348 \$ plus les taxes applicables (3.92 \$ x 3,150 habitants) ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte la contribution annuelle au montant de 12,348 \$ plus les taxes applicables pour le Réseau biblio de l'Estrie.

Poste budgétaire : 02-702-30-529

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.2
2014-02-025 **CONGRÈS DE LA COMBEQ – DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES TECHNIQUES :**

ATTENDU QUE chaque année le directeur des travaux publics et des services techniques assiste au congrès de la COMBEQ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que le directeur des travaux publics et des services techniques assiste au congrès de la COMBEQ les 1^{er}, 2 et 3 mai 2014 et que les frais de l'inscription, du transport et de l'hébergement soient payés selon la politique en vigueur;

Poste budgétaire : 02-610-00-454 - 550.00 \$ plus taxes
02-610-00-310 - 800.00 \$ plus taxes (estimé)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.3
2014-02-026 **ACHAT D'AMEUBLEMENT POUR L'HÔTEL DE VILLE (SERVICE DES FINANCES) :**

CONSIDÉRANT QU' avec l'embauche de la directrice des loisirs, nous avons un besoin en ameublement et aussi de changer l'ameublement de la technicienne en administration;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat d'ameublement pour l'hôtel de ville – service des finances au montant de 2,854.96 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-130-00-726

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.4
2014-02-027 **ACHATS D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES POUR LA DIRECTRICE DES LOISIRS, DES SPORTS ET DE LA CULTURE :**

CONSIDÉRANT QU' avec l'embauche de la directrice des loisirs, nous avons un besoin en équipement informatique;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller René Rivard **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte et autorise l'achat d'un ordinateur portable ainsi que les logiciels, imprimantes nécessaires au bon fonctionnement pour un montant de 2,615.75 \$ plus taxes.

Poste budgétaire : 02-130-00-726

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.5
2014-02-028 **RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA COMBEQ POUR L'ANNÉE 2014 DES DEUX INSPECTEURS MUNICIPAUX ET DU DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS ET DES SERVICES TECHNIQUES :**

ATTENDU QUE les deux inspecteurs municipaux et le directeur des travaux publics et des services techniques soient membres de la COMBEQ et que la Municipalité paie les frais d'adhésion annuelle;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'adhésion annuelle à la COMBEQ pour les deux inspecteurs municipaux et le directeur des travaux publics et des services techniques au montant de 695.60 \$.

Poste budgétaire : 02-610-00-494

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.6

2014-02-029 JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE :

ATTENDU QUE même lorsqu'ils deviennent grands, nos jeunes ont encore besoin d'encouragement;

ATTENDU QUE les instances régionales de concertation sur la persévérance scolaire se mobilisent pour la réussite éducative du Québec;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité reconnaisse que les journées du 10 au 14 février 2014 soient les Journées de la persévérance scolaire au Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.7

2014-02-030 SOUPER BÉNÉFICE – ÉCHEC AU CRIME :

CONSIDÉRANT QU' Échec au crime est un organisme qui agit d'intermédiaire entre le public et le corps policier;

CONSIDÉRANT QU' Échec au crime joue un rôle important dans la prévention du crime auprès de la communauté;

CONSIDÉRANT QU' Échec au crime organise un souper bénéfique pour le financement de cet organisme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte que les élus; mesdames Nathalie Bresse, France Martel, messieurs Donald Lachance et Éric Mageau assistent à cette activité de levée de fonds annuelle au coût de 85 \$ par personne.

Poste budgétaire : 02-110-00-310

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

8.1.8

2014-02-031 CROIX-ROUGE – RENOUELEMENT DE L'ENTENTE DE SERVICE AUX SINISTRÉS :

CONSIDÉRANT QUE nous avons une entente Service aux sinistrés avec la Croix-Rouge et que celle-ci est à renouveler;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** le conseil de la municipalité d'Ascot Corner accepte le renouvellement de l'entente Service aux sinistrés avec la Croix-Rouge dans le cadre du plan de la sécurité civile pour l'année 2014 au coût de 456.60 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-02-32 9.1 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 582 – LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX :**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Éric Mageau **ET RÉSOLU QUE** le conseil municipal d'Ascot Corner adopte le règlement numéro 582 déterminant le code de d'éthique et de déontologie des élus municipaux et mentionne que toutes les formalités prévues à la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-02-33 9.2 **RÈGLEMENT D'EMPRUNT NUMÉRO 576A – ANNULE ET REMPLACE LE RÈGLEMENT NUMÉRO 576 – TRAVAUX DE PAVAGE D'ASPHALTE DES RUES MARCHETERRE, BOISFRANC, DES BOISÉS (1^{ÈRE} PARTIE), DU RELAIS ET CHÉNIER :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Diane Talbot **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité d'Ascot Corner adopte le règlement d'emprunt numéro 576A au montant de 442,269 \$ pour exécuter les travaux de pavage d'asphalte des rues; Marcheterre, Boisfranc, des Boisés (1^{ière} partie), du Relais et Chénier;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-02-34 9.3 **ADOPTION DU RÈGLEMENT PROJET FINAL NUMÉRO 580 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 (USAGE TEMPORAIRE) :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le projet final du règlement numéro 580, modifiant le règlement de zonage numéro 436 (usage temporaire).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

2014-02-35 9.4 **ADOPTION DU RÈGLEMENT PROJET FINAL NUMÉRO 575 – MODIFICATION AU RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 436 :**

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère France Martel **ET RÉSOLU QUE** la Municipalité adopte le règlement numéro 575, modifiant le règlement de zonage numéro 436.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

12.
2^E PÉRIODE DE QUESTIONS 8 H 45.
(Durée de 15 minutes sur les points de l'ordre du jour seulement)
Procédure à suivre pour poser une question.

Toute personne doit, après s'être identifiée en donnant son nom, exposer son point de vue.

Ce droit de parole est limité à une période maximum de cinq (5) minutes, mais si le temps le permet et que toutes les personnes désirant s'exprimer l'ont fait, cette personne peut intervenir à nouveau.

Madame Mireille Hallé: Concernant l'arsenic dans l'eau potable.

Monsieur Lauzon: Concernant les locations des salles.

Madame Pierrette Hardy:

- Concernant le comité de la route 112 ;
- Concernant des informations au sujet de la roulotte cantine.

Madame Maryse Labonté:

- Concernant des informations sur l'achat d'un ordinateur ;
- Concernant des informations sur l'Échec au crime ;
- Dénonce la glace sur le chemin Galipeau.

FIN DE LA 2^E PÉRIODE DE QUESTIONS À 9 H 00.

13.

2014-02-036 LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE :

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Donald Lachance **QUE** la séance ordinaire soit levée à 9 h 00.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS.

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE : Lundi le 3 mars 2014 à 19 h 30.

DANIEL ST-ONGE
DIR. GÉN. ET SECR.-TRÉS.

NATHALIE BRESSE, MAIRESSE